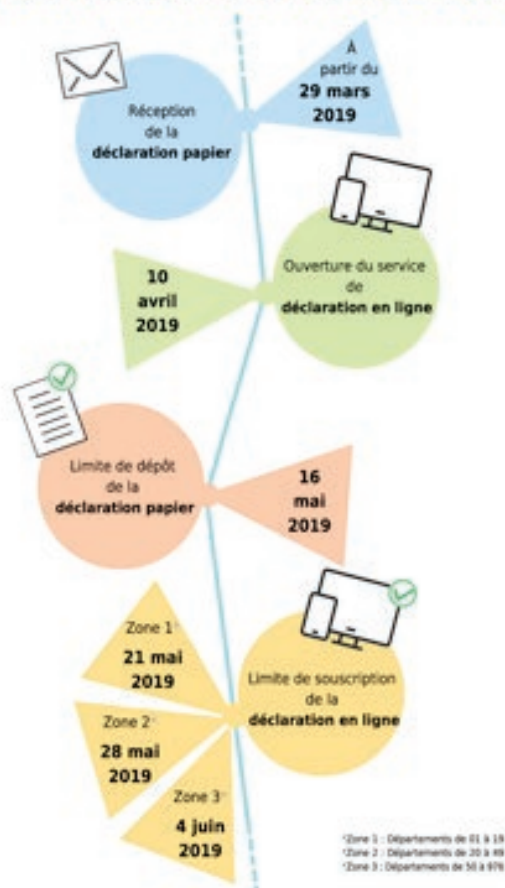


# Campagne de déclaration des revenus 2018

## Calendrier des déclarations



Dois-je faire une déclaration en 2019 ? **OUI**

La déclaration de revenus reste **OBLIGATOIRE** cette année.

Malgré le prélèvement à la source ? **OUI**

La déclaration doit être saisie par **TOUS** sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)



Cette année la déclaration de revenus reste nécessaire malgré la mise en place du prélèvement à la source.

Les usagers non équipés d'un ordinateur ou d'internet peuvent être aidés dans les centres des Finances publiques.

Le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) propose une aide en ligne pour les usagers qui sont équipés d'un ordinateur mais qui ne sont pas à l'aise avec les démarches en ligne

Le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) propose un certain nombre de services en ligne



En 2019, déclarer ses revenus est obligatoire et en ligne c'est mieux

## AVEC LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE, JE DOIS ENCORE DÉCLARER MES REVENUS ?

Oui, cette année, entre avril et juin.



Pour obtenir rapidement le montant de votre impôt



Pour actualiser votre taux de prélèvement à la source



Pour prendre en compte vos crédits et réductions d'impôt

LA DÉCLARATION EN LIGNE  
**L'IMPÔT S'ADAPTE**  
IMPÔTS GOUVERNEMENT À VOTRE VIE

0 809 401 401 Service gratuit plus égal



En 2019, déclarer ses revenus est obligatoire et en ligne c'est mieux

## SANS INTERNET, COMMENT JE DÉCLARE MES REVENUS EN LIGNE ?

Rendez-vous dans votre centre des Finances publiques, nos agents vous aideront à faire vos démarches en ligne.



Créez votre adresse mël sur place



Vos données sont sécurisées et restent confidentielles



Repartez avec vos justificatifs si besoin

LA DÉCLARATION EN LIGNE  
**L'IMPÔT S'ADAPTE**  
IMPÔTS GOUVERNEMENT À VOTRE VIE

0 809 401 401 Service gratuit plus égal



En 2019, déclarer ses revenus est obligatoire et en ligne c'est mieux

## OÙ TROUVER DE L'AIDE POUR DÉCLARER MES REVENUS EN LIGNE ?

Sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), il existe de nombreuses aides pour vous guider.



Des vidéos et un tchat pour vous aider



Connexion facile via FranceConnect



En ligne, c'est plus simple que sur papier

LA DÉCLARATION EN LIGNE  
**L'IMPÔT S'ADAPTE**  
IMPÔTS GOUVERNEMENT À VOTRE VIE



0 809 401 401 Service gratuit plus égal



En 2019, déclarer ses revenus est obligatoire et en ligne c'est mieux

## DÉCLARER MES REVENUS EN LIGNE, QU'EST-CE QUE J'Y GAGNE ?

Une gestion simplifiée de votre impôt à l'aide de nombreux services en ligne.



L'essentiel de vos démarches sans vous déplacer



Récupérez tous vos avis d'impôt



Dialoguez avec nos agents via la messagerie sécurisée



Gérez votre prélèvement à la source

LA DÉCLARATION EN LIGNE  
**L'IMPÔT S'ADAPTE**  
IMPÔTS GOUVERNEMENT À VOTRE VIE

0 809 401 401 Service gratuit plus égal

